

## MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

### Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...);
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

### Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48  
[formations@cdos74.org](mailto:formations@cdos74.org)

### CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative  
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy  
[www.cdos74.org](http://www.cdos74.org)

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



**Maison Départementale  
des Sports  
et de la Vie Associative**



## FORMATION

### Certificat Formation Gestion Associative

**Module 6 « Le projet associatif et son  
développement »**

Livret de contenu

**Qualiopi**  
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

## EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences, pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

### OBJECTIFS GENERAUX



Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

Traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement.

### PUBLIC CIBLE



- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

### FORMATEURS :

Emmanuel Roch, conseiller et formateur associatif CDOS 74.

Sébastien Duret, chargé communication CDOS 74.

Robert Sauvy, trésorier élu CDOS 74.

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences et expérimentations...

Individuel par rdv, échanges mails, forum collaboratif.

# CONTENU DE LA FORMATION

## CFGGA MODULE 6



### Date(s) au choix :

Session 1 à Annecy :

30 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Session 2 par visioconférence :

27 octobre de 9h à 12h et de 14h à 17h

Session 3 mixte, par visioconférence ou Annecy (au choix) :

14 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Contenus :

L'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement.

La communication autour de ce projet.

L'élaboration et le suivi du budget en rapport avec un projet.

L'évaluation de ce projet.

### Prérequis :

Aucun.

### Tarifs :

Volontaires : 5 euros/heure.

Bénévoles/particuliers/Apprentis/étudiants : 10 euros/heure.

Salariés/Indépendants/Autres pro : 15 euros/heure.

### Evaluation :

Formative, QCM, cas pratiques, mise en situation...